



Inscription à l'accueil extrascolaire

Madame, Monsieur,

L'accueil extrascolaire Fourmi'z a été mis en place dans nos communes en 2012. Elle accueille les écoliers de la classe 1H - 8H, pour des horaires réguliers comme irréguliers. En cas de besoin, elle est également ouverte pour des dépannages occasionnels. Le nombre de places est cependant limité par la loi en lien avec le nombre de personnel engagé.

La grille horaire actuelle a été fixée en corrélation avec les inscriptions. Elle pourrait évoluer, et par la suite, être modifiée selon les demandes à venir.

La grille tarifaire actuellement en vigueur, approuvée par le SEJ (Service de l'Enfance et de la Jeunesse) ainsi que le règlement de l'accueil et le règlement d'application sont accessibles sur le site de nos communes, rubrique « Accueil extra-scolaire » (<http://www.autigny.ch> ou <http://www.chenens.ch>). La nouvelle grille tarifaire valable dès la rentrée scolaire 2018 sera sur le site des communes dès le 11 juin.

Les locaux sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment locatif à côté de l'entrée de la halle. Les élèves scolarisés à Chénens sont acheminés par bus scolaire. Les repas sont pris au restaurant de l'Ecu à Autigny.

En cas d'inscription, veuillez remplir un formulaire par enfant. Une version imprimable de ce document est disponible sur le site des communes.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter

Mme Laurence Charrier (de préf. par email l.charrier@autigny.ch ou au 076/426.18.17) pour Autigny ou

Mme Carmen Landolt Läubli (026/477.39.10 ou carmen.landoltlaubli@chenens.ch) pour Chénens.

Le formulaire d'inscription est à retourner avant le 30 juin à:

AES Fourmi'z
Rte de Chénens 10
1742 Autigny



La commission de gestion AES Autigny-Chénens

Le 1 février 2018